

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 49 (1904)
Heft: 3

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUES et NOUVELLES

SUISSE

Instructeur d'infanterie. — Réorganisation militaire. — Les missions suisses en Extrême-Orient.

Aucun fait saillant dans notre vie militaire. L'année 1903 a pris fin et l'autre a commencé sans changement important dans les commandements : en particulier, il n'y a pas eu de modifications dans les commandements supérieurs.

A fin février, le Conseil fédéral a promu au grade de major neuf instructeurs d'infanterie de II^e classe. Le fait a de quoi frapper : jusqu'ici, on n'avait avancé, dans l'infanterie, au rang d'officier supérieur, des instructeurs de II^e classe, que dans de rares occasions et dans des conditions spéciales. Pour comprendre la portée de ce fait, il faut remonter à l'origine du corps actuel des officiers-instructeurs de l'infanterie, soit à 1875.

Bien que la loi fût muette sur ce point, il avait été arrêté, par le Conseil fédéral, d'accord avec son département militaire et les hauts fonctionnaires de l'infanterie, que, dans le corps des officiers-instructeurs de l'infanterie, on ne pourrait pas franchir, comme instructeur de II^e classe, le grade de capitaine, et, comme instructeur de I^{re} classe, le grade de lieutenant-colonel. Cela dura ainsi quelques années ; ce n'était pas très juste, car, dans les autres armes, cette restriction n'existait pas.

Au bout de quelques années, on renonça à cette règle pour les instructeurs de I^{re} classe et, de temps en temps, on en vit un atteindre lentement le grade de colonel : mais la réserve avait continué à subsister pour les instructeurs de II^e classe. On vient de briser avec cet usage et d'établir, au profit des instructeurs d'infanterie, l'égalité de traitement avec ceux des autres armes. Il faut émettre encore le vœu que l'on n'en restera pas là et qu'on leur donnera aussi, enfin, une solde égale à celle que touchent leurs camarades.

Cette mesure pourrait avoir une portée plus grande encore. Elle est peut-être un acheminement vers la disparition des classes et vers l'emploi des officiers-instructeurs, non d'après le rang, mais d'après le grade, ce qui paraîtrait, en effet, plus logique.

Mais va-t-on laisser à pied les officiers que l'on a élevés au rang d'officiers supérieurs ? J'espère que non. C'est une simple question de budget, pas autre chose. Il y a peu d'années, on a diminué le nombre des instructeurs de I^{re} classe de l'infanterie ; on a bien fait, car ils avaient fini par ne plus remplir que des fonctions d'instructeur de II^e classe. On a ainsi réalisé une économie qui suffirait, sans doute, pour rationner les chevaux que l'on accorderait aux instructeurs de II^e classe, pourvus du grade de major.

Et ce n'est pas une simple affaire de forme. Chacun reconnaît qu'il serait désirable que l'on montât les commandants des compagnies d'infanterie, car il est très difficile, sinon impossible, de diriger convenablement, à pied, une compagnie qui comptera en guerre jusqu'à 200 fusils. C'est plus difficile encore de diriger l'instruction d'une compagnie, dans toutes les branches, combat, service en campagne, etc., quand on est à pied, qu'on ne peut par conséquent pas observer aussi bien ce qui se passe, ni se porter rapidement et en temps utile d'un point à un autre. Il faudrait donc donner un cheval à une partie au moins des instructeurs de II^e classe de l'infanterie.

*

* *

La conférence des commandants de corps d'armée et de division s'est de nouveau réunie et a discuté longuement les projets du Département militaire touchant la réorganisation de l'armée. Il ne semble pas qu'entre cette conférence et l'autorité militaire supérieure l'accord soit parfait. On dit que le projet des commandants supérieurs et celui du Département militaire diffèrent sur plus d'un point ; on dit qu'ils diffèrent l'un et l'autre parfois profondément, un des projets voulant centraliser davantage, l'autre, au contraire, tendant à une assez large décentralisation dans certains domaines.

S'il en est ainsi, on ne serait guère sur le point de s'entendre. Mais puisqu'on veut faire appel à l'opinion publique et soumettre les projets aux cercles intéressés, par conséquent à tous ceux que le service militaire atteint, mieux vaudrait agir le plus vite possible. Car encore faudra-t-il laisser aux gens le temps de se former une opinion ; sinon cette sorte de préconsultation populaire n'aboutirait pas.

* * *

Le lieutenant-colonel Gertsch et le capitaine d'état-major Vogel, désignés par le Conseil fédéral pour suivre, du côté japonais, les opérations de la guerre en Extrême-Orient, se sont embarqués il y a une douzaine de jours. Le colonel d'état-major Audéoud et le capitaine d'état-major Bardet, qui doivent être attachés à l'état-major russe ne sont pas partis à l'heure où nous écrivons, l'autorisation du gouvernement russe n'étant pas encore parvenue à Berne. Elle ne tardera guère, dit-on ¹.

¹ Au moment de mettre en pages, nous apprenons que cette autorisation est arrivée pour le colonel Audéoud, et attendue pour le capitaine Bardet.

Quelques journaux ont critiqué l'envoi de ces missions. Pour eux, le jeu ne vaut pas la chandelle. En quoi la défense de la Mandchourie intéresse-t-elle celle de la Suisse? On eût compris l'envoi d'une mission au Transvaal, parce qu'entre les Boers et nous existe une certaine analogie; mais en Extrême-Orient!

Ce raisonnement est superficiel. Ce que nos officiers vont chercher en Mandchourie, ce ne sont pas des notions de haute stratégie, ce sont de simples enseignements tactiques.

A ce point de vue, la guerre du Transvaal ne leur aurait pas appris grand'chose, précisément parce que l'analogie entre les Boers et les milices suisses n'est qu'apparente. Il paraît probable que si les Boers, au lieu d'être de simples commandos sans cohésion, sans unité de commandement, sans instruction militaire et au début sans discipline, avaient eu la moitié de nos connaissances tactiques, les Buller, les Gattacre, les Methuen ne s'en seraient pas tirés à si bon compte. Quant aux enseignements tactiques que l'on a d'abord prétendu inférer des opérations des Boers, la réaction qui s'est produite, aussitôt mieux connus les détails de la campagne, prouve assez combien, entre les belligérants du sud-africain et ceux de nos armées d'Europe, les conditions ont été différentes. N'est-il pas caractéristique que les Anglais eux-mêmes, dans leur nouveau règlement, élaboré par les officiers qui ont mené la campagne, n'aient pas adopté les modifications que la tactique des Boers aurait justifiées?

En Mandchourie, au contraire, nous nous trouvons dans les exactes conditions de rencontre tactique des armées européennes, y compris la nôtre. De part et d'autre, l'armement, — canons et fusils — est du dernier modèle; de part et d'autre, l'instruction tactique s'inspire des doctrines qui se trouvent à la base de tous nos règlements européens d'exercice et de manœuvres. Les deux adversaires paraissent avoir entretenu le culte de l'offensive, et, autant qu'on en peut juger d'ici, l'équilibre moral semble parfait au début des opérations.

Qu'importe dès lors que ce soit dans les plaines mandchouriennes au lieu du plateau suisse, dans les montagnes de la Corée au lieu des Alpes et du Jura, que l'expérience des nouvelles armes et des nouvelles formations soit poursuivie? Les enseignements à en tirer sont les mêmes là-bas que chez nous; les canons et les fusils produiront en Extrême-Orient les mêmes effets qu'ils produiraient en Occident si la guerre y éclatait; ils nous apprendront par conséquent dans les mêmes conditions ce que nous désirons qu'ils nous apprennent.

Les principaux points d'interrogation posés par la guerre du Transvaal pourront être élucidés peut-être. Les formations à adopter par notre règlement d'exercice pourront être dégagées, avec leur conséquence éventuelle qui est une diminution de pertes humaines. La vie de nos concitoyens sur

un champ de bataille ne vaudrait-elle pas les 80 000 fr. demandés par le gouvernement ?

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

Les manœuvres impériales en 1904. — Mutations. — En Afrique et dans l'Extrême-Orient. — A la commission du budget. — Le canon de campagne. — Littérature militaire.

Les ordonnances sur les manœuvres impériales de 1904 ont été arrêtées le 18 février. Ces manœuvres seront de modeste envergure comparées à celles de l'an passé ; y participeront deux corps d'armée renforcés, celui de la Garde et le IX^e qui a son quartier général à Altona et ses garnisons dans la province de Schleswig-Holstein, dans les deux grands-duchés de Mecklembourg et dans les villes libres hanséatiques. Le corps de la Garde sera renforcé par les Leibgrenadiere n° 8 et le 2^e dragons du III^e corps d'armée, ainsi que par le régiment d'instruction de l'Ecole d'artillerie de campagne. La formation sera à trois divisions d'infanterie, assez semblable à celle adoptée en 1900 aux manœuvres en Poméranie. Le IX^e corps d'armée bénéficiera d'un renfort provenant du X^e, soit la 37^e brigade d'infanterie, et la 19^e d'artillerie de campagne ; en outre le régiment n° 3 (Zieten) de hussards du III^e corps d'armée. Le IX^e corps compte une cinquième brigade d'infanterie, la 81^e, de deux régiments à deux bataillons ; avec la 37^e du X^e corps, la possibilité sera fournie de former une 3^e division d'infanterie, qui sera probablement, dénommée la 41^e. Chaque corps d'armée recevra une subdivision d'aérostiers. La Garde dispose de deux subdivisions de mitrailleuses : le IX^e corps en aura une (n° 7) fournie par le III^e corps d'armée.

A titre de cavalerie indépendante, fonctionnera la division de cavalerie de la Garde réduite à 6 régiments ; pour le IX^e corps d'armée on formera une division de cavalerie A, composée d'une brigade du II^e corps (la 3^e), d'une dite du IX^e (la 18^e) et d'une brigade du X^e (la 19^e) ; comme artillerie à cheval, on profitera du groupe du régiment n° 10 à deux batteries sur pied renforcé. Aux divisions de cavalerie seront attribuées les subdivisions de mitrailleuses susdites.

Huit bataillons du train formeront les colonnes de subsistances, etc. Pour le service des pionniers on utilisera des bataillons des deux corps d'armée.

Le corps de la Garde renforcé comptera 36 bataillons d'infanterie, 15 escadrons, 36 batteries ; le IX^e corps, 34 bataillons d'infanterie, 15 escadrons, 36 batteries ; chaque division de cavalerie, 30 escadrons, 2 batteries à cheval, 1 détachement de pionniers. Il faut ajouter pour chaque corps 2

bataillons de réservistes, ainsi qu'il sera expliqué plus loin. Les divisions d'infanterie du corps de la Garde sont la 1^{re}, 2^e et la 3^e : celles du IX^e corps d'armée, les 17^e, 18^e et 41^e. La 3^e de la Garde et la 41^e sont provisoires. La 3^e de la Garde sera constituée par une brigade d'infanterie régulière, la 5^e, et une brigade provisoire, la 6^e, composée d'un régiment de la Garde et d'un régiment du III^e corps d'armée.

Le corps de la Garde est sous les ordres du général d'infanterie v. Kessel ; le IX^e corps d'armée est commandé par le lieutenant-général v. Bock und Polach. Le général v. Kessel, né en 1846, a toujours appartenu au corps de la Garde qu'il commande depuis le 27 janvier 1902. Le général v. Bock, frère cadet du général commandant le XIV^e corps d'armée, né en 1849, est également sorti de l'infanterie et a été nommé commandant de corps d'armée en octobre 1903. Les commandants des divisions sont le major-général v. Löwenfeld (1^{re}), le lieutenant-général v. Arnim (2^e), le lieutenant-général v. Kirchbach (17^e), le lieutenant-général v. Oppen (18^e). Les deux autres divisions d'infanterie et la division de cavalerie A n'ont pas encore leurs titulaires.

* * *

Les mutations du mois de février sont peu nombreuses. Ont démissionné le lieutenant-général Steinmetz, chef du service géographique de l'Etat-major, et un commandant de régiment de l'infanterie. Le lieutenant-général v. Moltke précédemment commandant de la 1^{re} division de la Garde, qui est commandé depuis le 1^{er} janvier auprès du Chef de l'Etat-major général de l'armée, a été nommé quartier-maître général de l'Etat-major, fonctions occupées par le comte Waldersee auprès du vieux Moltke pendant sept ans et qui dès lors a passé par plusieurs mains. Ce quartier-maître général est en quelque sorte un adlatus du chef de l'Etat-major, destiné à lui faciliter son travail et à alléger sa responsabilité. Helmuth v. Moltke, né en 1848, est le fils d'un frère cadet du célèbre feld-maréchal. Quand celui-ci, qui n'a pas été marié, prit sa retraite comme chef de l'état-major, son neveu favori fut nommé son aide de camp personnel. Celui-ci vécut dans la maison de son oncle auquel il ferma les yeux en 1891. Après cette mort, il fut nommé aide de camp de l'Empereur. Il a un frère aîné, Guillaume, commandant la 20^e division à Hanovre, qui a hérité le fidéicommis de Kreisau et le titre de comte.

Le quartier-maître principal, v. Scheffer, a été chargé du service géographique sans avoir été relevé de son service régulier.

Le successeur du général v. Moltke à la tête de la 1^{re} division de la Garde est le général v. Löwenfeld qui fut longtemps attaché à la personne de l'Empereur comme aide de camp et comme général à la suite faisant service.

On vient de désigner les officiers qui suivront la guerre d'Extrême-

Orient dans l'armée japonaise. Ce sont le major v. Förster, du régiment des Leibgrenadiere n° 8, qui s'est distingué en Chine en 1900-1901 et a été décoré de l'ordre pour le mérite; le major v. Etzel, attaché militaire à Tokio, et le capitaine Hoffmann, des fusiliers n° 33, agrégé à l'Etat-major général. Le lieutenant-colonel Lauenstein, commandant du régiment de campagne n° 38, et le major v. Tettau, qui connaît très bien l'armée russe, suivront la guerre dans l'autre camp. Ils sont arrivés à St-Petersbourg.

En résumé, ont démissionné : un lieutenant-général, un colonel, un major, trois capitaines. Ont été promus : cinq capitaines et quinze lieutenants en premier. Le capitaine Immanuel, que j'ai cité plus d'une fois comme auteur militaire distingué, a été commandé pour six mois à l'état-major général.

*
*
*

Je vous ai déjà parlé de notre expédition dans l'Afrique sud-occidentale contre les Hereros. Les troupes sont arrivées à destination sans obstacle. On peut espérer que nous verrons bientôt le bout de cette entreprise qui coûte encore pas mal de sang; mais ce sera une tâche difficile de rétablir un ordre assez stable pour éviter la répétition d'émeutes de ce genre.

Cette question a d'ailleurs été reléguée à l'arrière-plan dans les préoccupations publiques par la grande guerre qui inopinément a éclaté en Extrême-Orient. Je vous avais parlé d'une éventualité de cette nature dans mon coup d'œil en arrière de la chronique de janvier, mais j'avoue que je ne la considérais pas comme aussi prochaine. Je supposais que la diplomatie russe, si adroite, saurait traîner l'affaire en longueur pendant des mois encore, sinon plus longtemps. Sans doute les Japonais ont dû céder à l'opinion publique qui réclamait une décision par les armes.

Quant à l'Allemagne, elle s'en tiendra à une stricte neutralité.

Les événements ne marchent plus si vite d'ailleurs que pendant les premiers jours qui suivirent immédiatement la rupture des relations diplomatiques. En général, on suppose chez nous que la campagne continuera sur terre et qu'il n'y aura plus guère de combats navals. Du reste personne ne peut savoir ce qui adviendra.

L'intérêt se porte à présent sur les deux armées combattantes. Pour des renseignements sur l'armée russe, je signale un supplément du *Militär Wochenblatt* (nos 1 et 2 de 1904), où le major Frhr. v. Tettau (cité plus haut) nous communique les impressions d'un témoin oculaire qui a profité pendant deux mois de l'hospitalité de l'armée russe (*zwei Monate Gast im russischen Heere*, juillet-septembre 1903). L'opinion de l'auteur sur le simple soldat russe est très flatteuse pour celui-ci; il loue sa discipline de marche, sa persévérance, l'esprit d'offensive de l'infanterie. La cavalerie est la meilleure des trois armes; l'artillerie de campagne n'est pas mauvaise, mais

n'égale pas la cavalerie. Tettau insiste sur la grande tranquillité de tous les chefs. Jamais il n'a remarqué d'agitation chez aucun de ceux-ci.

Pour l'armée japonaise, le général v. Janson, qui a fait un voyage dans l'empire du Mikado en publie un récit également [dans le *Milit. Wochenbl.*, mais il ne se fonde pas sur des études aussi approfondies que celui de Tettau. Je crois que pour les Japonais la popularité de la guerre est un puissant élément de succès.

* * *

J'en reviens à ma mission d'informateur des choses de l'armée allemande.

Les discussions de la commission du budget ont continué, présentant toujours de l'intérêt. On y parle d'un peu toutes choses possibles. La curiosité des députés est très grande, et le ministre répond avec beaucoup de prévenance, ou, si ce n'est pas le ministre, les officiers du ministère et du Conseil fédéral. Quelquefois, la publicité est exclue, ainsi sur la question des demandes probables en 1904, pour la défense de l'Empire, l'artillerie lourde, etc. On a interpellé le ministre sur les grandes attaques de cavalerie et il a estimé qu'elles étaient indispensables et qu'on ne pouvait les employer en contact avec les autres armes que durant les manœuvres impériales où l'on dispose de grandes unités de combat. Une enquête a été instruite sur les travaux effectués pour l'exécution des revues impériales ; ces travaux concernaient quelques changements au terrain pour faciliter son accès aux troupes. Le récit de ces changements a été reconnu entaché d'exagération.

Une question de la dernière importance, dont j'ai parlé dans la livraison de décembre, est celle du crédit demandé pour mettre la solde des diverses catégories de sous-officiers mieux en accord avec les exigences de la vie. En même temps, on désirait obtenir une augmentation considérable du nombre des sous-officiers (à peu près 800). La Commission a refusé en dépit des efforts du gouvernement. On a parlé des levées des troupes du territoire d'Empire. Jusqu'ici, les jeunes soldats provenant de l'Alsace-Lorraine étaient envoyés dans les autres Etats allemands. Une exception a été décidée pour cette année à titre d'expérience : un quart des conscrits a été incorporé dans les corps qui ont leur garnison en Alsace-Lorraine. Mais on a choisi exclusivement des hommes appartenant aux régions de langue allemande. On continuera ces essais avec des hommes relevant des districts de langue française.

•

Les sous-officiers des unités de garnison en Alsace-Lorraine proviennent pour la plupart de l'ancienne Allemagne. Ils bénéficient d'une haute paie que quelques députés voulaient supprimer. L'Alsace-Lorraine, dirent-ils, fournit les meilleurs sous-officiers à l'armée française ; on les y trouvera tout aussi bien pour nous. Mais cette réforme exigera encore du temps, et l'on ne peut renoncer encore aux sous-officiers prélevés dans les autres par-

ties de l'Empire. Pour les obtenir, il faut la haute paie. Les députés de la gauche ne portent pas sur leur cœur les casinos d'officiers : ils estiment qu'ils favorisent l'exclusivisme du corps d'officiers. Le ministre leur a démontré que ces casinos sont indispensables à l'existence des officiers.

Les députés cléricaux, de leur côté, sont grands observateurs de la célébration des dimanches et jours de fête. Ils relevèrent le fait qu'un établissement qui travaille pour le compte du gouvernement avait profité du dimanche pour terminer sa commande. Le ministre ayant répondu qu'il s'était agi d'un travail fort pressant, des obusiers de campagne, les interpellants se déclarèrent satisfaits. La commission n'a pas encore terminé ses travaux.

La discussion reprendra plus tard en séance plénière. Elle n'a porté jusqu'à présent que sur la prolongation du quinquennat pour une année, proposition qui fut acceptée. Je suis certain qu'on reviendra encore sur la question des appointements des lieutenants-colonels de l'infanterie, dont la commission a refusé l'augmentation demandée.

* * *

L'incident le plus intéressant a été la communication faite par le ministre à la commission de l'état actuel de la question des pièces de campagne.

Les expériences remontent à 1899. Au début, Ehrhardt y participa seul, puis en 1900 Krupp entra en ligne. Le résultat fut qu'en 1902, après des essais comparatifs des deux modèles, le matériel Krupp fut adopté pour les essais dans la troupe. Le canon Ehrhardt fut mis de côté, sa stabilité au tir n'ayant pas été jugée suffisante. Krupp livra sept batteries de diverses constructions qui furent expérimentées en 1903 par l'école de tir et par les troupes. L'une et les autres se déclarèrent satisfaites des pièces. Entre temps, la commission d'essais avait découvert quelques défauts, mais de si minime gravité que l'affaire pouvait être considérée comme décidée. Il n'en est rien, paraît-il. Le ministre a parlé d'une pièce combinée, résultat des expériences du bureau de construction dans les ateliers militaires. Cette pièce, a-t-il dit, fonctionne à merveille. On en a créé une batterie qui représente — paraît-il — le meilleur type du genre. Un modèle définitif sera présenté à l'Empereur au printemps; il a les plus grandes chances d'être adopté. Le nouveau canon ne sortirait donc pas des ateliers d'une usine privée, mais de ceux de l'Etat, et l'on aurait profité de tous les derniers progrès pour combiner la nouvelle pièce. On me dit que la bouche à feu de Krupp sera conservée avec une autre fermeture. Il me paraît qu'on ne veut pas se donner l'air de dépendre exclusivement de l'industrie privée. Les journaux avaient parlé d'une pièce combinée Krupp-Ehrhardt; c'était une erreur; il s'agit d'un *modèle du gouvernement*.

Je ne vous ai parlé que des manœuvres impériales. D'autres exercices

importants sont prévus. D'abord, je dois ajouter que les régiments d'infanterie à deux bataillons, tels deux régiments de la Garde et deux du IX^e corps d'armée, seront complétés pour les manœuvres impériales à l'aide de troisièmes bataillons de réservistes, ainsi qu'on a procédé ces dernières années. Six corps d'armée formeront des régiments d'infanterie de réserve, et six autres corps des groupes d'artillerie de campagne de réserve. Ces formations seront levées sur pied de guerre avec la composition par les travaux de mobilisation. L'artillerie à pied formera un bataillon de réserve, également sur pied de guerre.

Outre la division de cavalerie A une division B sera constituée dans le VII^e corps d'armée. Le XIII^e corps (Würtemberg) formera également une division de cavalerie en se complétant par une brigade de cavalerie et un groupe d'artillerie à cheval de Prusse. Le XIX^e corps d'armée (2^e saxon) exécutera une manœuvre d'attaque de positions de campagne fortifiées et sera complété par un bataillon d'artillerie à pied prussien. De même les III^e et VII^e, ce dernier avec tir réel. Les manœuvres de pontonniers auront lieu sur l'Oder, près de Custrin, et sur le Rhin, près de Neu-Breisach

* * *

Dans le domaine de la littérature, quelques œuvres méritent de retenir l'attention.

En janvier je vous ai parlé d'un traité raisonné du général en retraite v. Meerscheidt-Hüllessem, intitulé : *L'Instruction de notre infanterie*, et dont une première partie venait de paraître. L'auteur, qui fut commandant de corps d'armée, estime que l'instruction tactique de notre infanterie en est restée au temps de l'ordre serré, que nous exigeons trop du soldat pendant ses deux années de service et qu'il faut insister davantage sur ce qu'il est utile de connaître au combat, moins sur ce qui ne sert qu'à la parade.

La deuxième partie que je signale aujourd'hui traite de l'instruction pendant la période d'été. L'auteur soutient cette thèse d'une incontestable justesse que, dans la bataille contemporaine, les soldats simplement dressés sont sans valeur ; ce qu'il faut faire d'eux, ce sont des hommes capables d'agir en conformité des principes éducatifs qui leur sont inculqués. C'est en tenant compte de cette nécessité qu'il faut consacrer à l'étude du combat la plus grande partie des journées de l'été.

Il ne m'est pas possible de m'étendre sur les détails de la brochure ; il faut la lire elle-même pour se rendre compte de sa valeur.

Une troisième partie est annoncée, qui examinera la période d'automne.

Le major Schröter, de la commission des ingénieurs, nous est connu par son ouvrage sur *Les fortifications dans la guerre du temps présent*. Dans le même ordre d'idée, il fait paraître une nouvelle œuvre sur *L'Importance des forteresses dans la grande guerre, au regard des plans d'opérations de Moltke*

dans les campagnes du Danemark, d'Autriche et de France. Cet ouvrage touche aux questions stratégiques les plus élevées.

Du capitaine Berlin, professeur à l'école de guerre de Metz, un nouveau cours sur les armes de guerre, destiné aux officiers de toutes armes, mérite d'être signalé. Je cite encore un opuscule paru en supplément du *Militär Wochenblatt* : « Frédéric le Grand, chef d'armées, de Mollwitz à Leuthen. » En peu de mots, l'auteur nous présente un tableau complet des faits et gestes ainsi que des opinions du grand capitaine prussien.

CHRONIQUE ANGLAISE

(De notre correspondant particulier.)

L'armée anglaise au début de 1904. — Transformation du Lee-Enfield. — Rapport de l'inspecteur-général pour 1903. — Réorganisation du War-Office. — Rivalité anglo-russe.

La Grande-Bretagne, on le sait, a bien d'autres territoires à protéger que les îles du Royaume-Uni. Elle est obligée d'avoir des troupes un peu partout dans le monde entier. Ces troupes (forces régulières), étaient réparties comme suit au commencement de l'année :

Sud de l'Afrique : sept régiments de cavalerie, deux batteries à cheval et quinze batteries de campagne, deux compagnies d'artillerie de garnison, dix compagnies ou détachements du génie, dix-sept bataillons d'infanterie, onze compagnies du train, plus les autres troupes auxiliaires nécessaires.

Inde : Neuf régiments de cavalerie, onze batteries à cheval et 45 batteries de campagne, huit batteries de montagne, vingt-neuf compagnies d'artillerie de garnison et cinquante-quatre bataillons d'infanterie, les troupes de Burma et d'Aden (commandement de Bombay), y comprises.

En Extrême-Orient, les forces britanniques ne sont pas très considérables : Le commandement de la Chine septentrionale (quartier-général à Tien-Tsin) se compose d'un « détachement » d'artillerie, de quatre compagnies de « Sherwood Foresters », de deux bataillons de Pundjab et du régiment anglo-chinois. Dans le Sud, c'est-à-dire à Hong-Kong, il se trouve : trois compagnies anglaises d'artillerie de garnison et quatre indigènes, une compagnie du génie, le reste des « Sherwood Foresters » et trois bataillons indiens. Ceylan possède deux compagnies d'artillerie de garnison, une demi-compagnie d'ingénieurs et un bataillon d'infanterie et les « Straits Settlements », deux compagnies d'artillerie de garnison, l'autre demi-compagnie du génie et un bataillon d'infanterie. A l'île Maurice, se trouvent deux compagnies d'artillerie de garnison, une compagnie du génie et un bataillon d'infanterie.

L'Égypte a sa garnison britannique habituelle se composant d'un régiment de cavalerie, d'une batterie de campagne et d'une de montagne, d'une compagnie d'artillerie maltaise, d'une compagnie du génie et de quatre bataillons d'infanterie. A Malte, se trouvent neuf compagnies d'artillerie, à côté de l'artillerie maltaise, trois compagnies du génie et sept bataillons d'infanterie ; à Gibraltar, sept compagnies d'artillerie, quatre compagnies du génie et 3 bataillons d'infanterie ; en Crète, un bataillon d'infanterie ; aux îles Bermudes, trois compagnies d'artillerie, trois compagnies du génie et un bataillon d'infanterie ; le Canada a quatre compagnies d'artillerie, trois compagnies du génie et un bataillon d'infanterie ; les Indes occidentales trois compagnies d'artillerie et trois bataillons d'infanterie ; Ste-Hélène, deux compagnies d'artillerie et deux d'infanterie.

Malgré cette grande quantité de troupes réparties dans les diverses possessions, il en reste pourtant suffisamment dans les Iles Britanniques pour former les trois corps d'armée actuels (le 4^e corps va disparaître), chiffre auquel on se tiendra par motif d'économie et parce qu'il serait peut-être difficile de faire autrement. On y compte au total treize régiments de cavalerie, quinze batteries d'artillerie à cheval, quatre-vingt-dix batteries d'artillerie de campagne, trente-neuf compagnies d'artillerie de garnison, un assez grand nombre de troupes du génie, septante-huit bataillons d'infanterie et soixante-huit compagnies du train, sans parler de la milice, de la yeomanry et des volontaires, ni des services auxiliaires.

* * *

On est en train d'essayer un nouveau fusil ou plutôt une modification du fusil actuel. Le canon du Lee-Enfield sera raccourci d'environ 12 cm. et l'on espère pouvoir remettre le nouveau fusil à toutes les armes. On a imaginé des rayures plus profondes vers la bouche, de façon à diminuer la résistance que rencontre le projectile à sa sortie du canon et à supprimer presque le recul. La culasse sera plus facile à démonter et mieux protégée contre la poussière ; le guidon lui-même sera muni d'un petit appareil mobile, en acier, qui servira à le protéger. Il y aura trois longueurs de crosse pour les différentes tailles. C'est un fusil à magasin qui ne pourra pas être employé comme fusil à un coup, sauf pour la marine. Les paquets de cartouches en contiennent cinq ou dix.

Il est difficile de saisir la nécessité de la transformation du Lee-Enfield en une arme ne pouvant plus servir de fusil à un coup. La consommation des cartouches avec un fusil à magasin est déjà assez grande pour qu'il ne soit pas nécessaire de l'augmenter par l'emploi exclusif du magasin. Il faut songer au nombre incalculable de balles tirées sans viser et vilipendées dans le feu de l'action et chercher plutôt à le réduire. Même si les soldats étaient des hommes parfaitement raisonnables et raisonnants, il serait

imprudent de leur confier une arme qui leur permet de brûler en quelques minutes toute leur provision de cartouches. La discipline du feu doit en tout cas être parfaite et il est permis de douter que ce soit toujours le cas.

* * *

Le rapport annuel de l'inspecteur général du recrutement, major-général Sir Francis Howard, ne porte en 1903 que sur neuf mois, par suite d'une décision du ministre de la guerre qui fait partir l'exercice dorénavant du 1^{er} octobre. Le nombre des recrues est inférieur à celui de la période correspondante de 1902, ce qui s'explique, paraît-il, par la diminution du recrutement pour les armes spéciales, celles-ci ayant suffisamment d'hommes. Naturellement l'infanterie en a bénéficié et le nombre des recrues enrôlées est plus que satisfaisant. Quant à la milice, sa situation est loin d'être brillante : au 1^{er} octobre, elle ne comptait que 89 743 hommes, c'est-à-dire 33 767 de moins qu'il ne faudrait. Sir Francis Howard termine son rapport en disant qu'il ne fallait pas s'attendre au maintien des chiffres élevés des années précédentes. Après la guerre, la diminution s'explique d'elle-même. D'autre part, on a partout été satisfait de l'état physique des recrues, presque partout elles ont reçu une bonne instruction civile et l'on pourrait croire que la classe recrutée est meilleure que les autres années.

C'est peut-être vrai, mais cela paraît exceptionnel; il est en effet difficile de comprendre qu'une pareille amélioration se soit produite en si peu de temps. Quoi qu'on fasse, dans une armée comme celle de la Grande-Bretagne, ce ne seront pas généralement les meilleurs éléments de la population qui entreront dans le rang comme simples soldats. La vie militaire a ses attraits, l'uniforme aussi, et bien des sans-travail ou des fainéants y trouvent une solution à leurs misères ou à leurs ennuis, sans compter qu'au bout de quelques années, il peut y avoir des chances d'obtenir une bonne place civile. Un fait certain, c'est la diminution du nombre des recrues. Cela pourra mettre un atout de plus dans le jeu des partisans du service obligatoire, qui se remuent dans le pays, où ils ont déjà fondé la « National service league », en s'inspirant des paroles de lord Salisbury : « La défense du pays n'est pas l'affaire du War Office ou du gouvernement, c'est l'affaire du peuple lui-même. »

Les travaux de la commission d'enquête sur la guerre sud-africaine ont fait ressortir les défauts de l'organisation du War Office et l'on a attribué à cette institution surannée et routinière la plupart des fautes et des erreurs commises. On aurait pu se croire au temps de la guerre de Crimée. Il fallait à tout prix changer cette organisation et le successeur du maladroit et impopulaire Brodrick, passé au ministère des Indes, M. Arnold-Foster, secrétaire d'Etat pour la guerre, s'est immédiatement mis à l'ouvrage. Une commission a été nommée et a proposé de créer un conseil d'armée sur le

modèle du conseil de la marine, de supprimer les fonctions de général en chef et de nommer un inspecteur général.

Le roi a donné son approbation à ces propositions et le gouvernement a décidé de les mettre à exécution.

Le conseil d'armée se compose du secrétaire d'Etat qui le préside, puis de quatre membres militaires, de deux membres civils (le sous-secrétaire d'Etat parlementaire et le secrétaire financier) et du sous-secrétaire d'Etat permanent, qui fonctionne comme secrétaire. Le premier des membres militaires a en quelque sorte les fonctions de chef-d'état-major général ; on a nommé à ce poste le lieutenant-général Sir Nelville Gerald Lyttelton, qui a fait ses preuves en campagne en Inde, en Egypte, au Soudan et dans le sud de l'Afrique. Le second membre militaire, chargé des questions du recrutement, de la solde, de la discipline et des récompenses, est le major-général C. W. H. Douglas, ancien chef d'état-major de lord Methuen au Transvaal. Le troisième, qui s'occupe des fournitures, de l'habillement, de la remonte et des transports, est le major-général H. C. O. Plumer, et le quatrième membre, délégué à l'armement et aux fortifications, est le major-général Sir J. Wolf Murray, un officier d'artillerie.

Quant à lord Roberts, il disparaît avec ses fonctions. Les membres de la commission ont estimé qu'un général en chef ne pouvait pas subsister dans la nouvelle organisation et il en a été décidé ainsi. Il est vrai que le successeur de lord Wolseley n'a pas plus que celui-ci déployé de merveilleuses qualités dans l'administration de son commandement. Trompant les espérances qu'on avait mises en lui, il est resté passif, s'entourant de jeunes gens de l'aristocratie et ne daignant s'occuper que des officiers qui lui étaient particulièrement recommandés. Il n'a pas fallu longtemps au « héros du Kandahar » pour voir pâlir son étoile. Du reste, pendant la guerre sud-africaine, elle n'était déjà plus bien brillante ; chacun savait à qui aurait dû revenir les honneurs de la campagne. Mais lord Kitchener a été expédié en Inde, ce qui a été un bien pour l'armée comme pour lui ; il n'a pas à regretter les honneurs dont lord Roberts a été comblé.

L'inspecteur général des forces britanniques qui vient d'être nommé pour une période de cinq ans, est le duc de Connaught, désigné depuis longtemps pour succéder à lord Roberts. Le duc de Connaught a été remplacé dans le commandement du 3^e corps d'armée par le lieutenant-général lord Greuffell, commandant du 4^e corps, qui cessera d'exister dès le 1^{er} avril.

* * *

Les journaux ne parlent que de la guerre russo-japonaise, dans laquelle d'aucuns ne voient qu'un aspect du conflit anglo-russe qui doit éclater un jour ou l'autre. Nous n'en sommes pas encore là, quoiqu'il suffise de bien peu de chose pour que l'initiateur du tribunal de la Haye en vienne aux

maines avec l'Angleterre. Il faut dire que si l'expansion russe dans l'Extrême Orient gêne les Japonais et menace le commerce anglo-américain, l'empire indien se trouve également menacé par les agissements du colosse russe en Perse, vers l'Afghanistan et au Thibet. On peut donc facilement s'imaginer que les mouvements en Afghanistan, l'expédition du Thibet et l'alliance avec le Japon sont les diverses parties d'un programme de résistance et d'attaque contre l'expansion russe.

Quoi qu'il en soit, les deux missions pacifiques que le Dalai Lama a envoyées au tsar Nicolas ont inquiété lord Curzon, vice-roi des Indes, et ont engagé la Grande-Bretagne à chercher à son tour à étendre son influence dans ce pays inaccessible aux étrangers. Elle a envoyé pour son compte une mission dont on ne connaît pas bien le but. En tout cas, la colonne anglaise a rencontré mille difficultés dans la traversée de la chaîne de l'Himalaya en plein hiver. On a dû vêtir les soldats d'habits fourrés, leur donner des bonnets d'Esquimaux et même des lunettes de glaciers. La colonne s'est avancée lentement au milieu d'une population hostile et d'autorités mal disposées. Malgré tout, elle avance et l'Angleterre est bien décidée à persévérer et à faire entendre ce qu'elle veut, dût-elle employer la force. Reste à savoir si l'on pourra si facilement détruire l'influence russe au Thibet.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Une série de livres.

Des livres! Beaucoup de livres! Trop de livres! Dans le tas, je vais en retenir quelques-uns : les autres passeront à la bibliographie. Mais, quoique j'en élimine ainsi un certain nombre, ceux dont je vais m'occuper prendront sans doute toute la place dont je dispose. Donc, je ne parlerai aujourd'hui ni des changements apportés à l'organisation des grandes manœuvres (encore que je ne les enregistre pas sans satisfaction, étant donné qu'ils sont conformes sur bien des points à des idées que j'avais exprimées), ni de l'introduction dans l'enseignement de l'Ecole polytechnique, déjà surchargé de sciences, de trois leçons sur les rapports entre patrons et salariés, ni du choix de M. Fournière, ex-député socialiste, pour faire ces cours, ni de l'enquête ordonnée par la Cour de cassation sur ce qu'on appelle les « faux de l'état-major », ni d'une foule d'autres questions qui pourtant auraient droit à figurer dans cette chronique. Au surplus, je pense qu'elles ne perdront rien pour attendre, et que l'actualité les ramènera.

J'en viens donc, sans plus de préambule, à l'examen des quelques ouvrages que des considérations diverses m'ont déterminé à retenir.

* * *

Et, d'abord, on comprendra que j'aie cru devoir lire avec une attention particulière les « Réflexions et souvenirs » que la guerre de 1870-1871 a inspirés au général Zurlinden¹. L'auteur n'est pas un personnage négligeable. Ancien commandant de corps d'armée, ancien ministre de la guerre, il a été l'objet de trop de discussions pour qu'on ne cherche pas dans ses écrits quelle espèce d'homme il est.

Si Buffon a eu raison de prétendre que le style, c'est l'homme, nous avons donc à faire à un homme bien quelconque. C'est « comme il faut », propre, mais sans rien de personnel qui marque une individualité de quelque puissance. Aucune réflexion originale ; aucune émotion vive, aucun sursaut de colère, d'indignation, d'enthousiasme. Le passage le plus touchant m'a semblé être celui-ci, qui se rapporte à la capitulation de Metz :

Au milieu de ces douleurs, j'étais très affecté à l'idée de livrer à l'ennemi mon compagnon de fatigues et de dangers, mon cheval d'armes *Fritz*. Je me rendis au préau afin de lui donner son dernier morceau de sucre. Le pauvre animal était en bon état grâce au fourrage que j'avais pu acheter — assez cher parfois — dans la ville de Metz. Il hennit gaîment quand il m'aperçut. Alors le cœur me manqua : je dis à mon ordonnance de le conduire hors de nos lignes, vers la Moselle, là où il y avait un peu d'herbe. — « Vous l'abandonnez. Les paysans français commencent à rentrer dans leurs fermes. Peut-être tombera-t-il entre leurs mains ! »

Mon ordonnance était un Alsacien, silencieux. Je le croyais indifférent. Il éclata en sanglots. Je m'en allai. Moi aussi, j'avais les larmes aux yeux, et le cœur brisé !

On voit que le général Zurlinden n'est pas inaccessible à l'émotion. D'autres endroits de son récit montrent qu'il ne manquait pas de crânerie. (On le savait, d'ailleurs, et par d'autres que par lui.) Mais en vain cherchiez-vous dans ces pages quelque chose qui sorte de la banalité, sauf peut-être le nom de M. de Freycinet dans une énumération d'écrivains « qui appartiennent à l'armée », sauf une citation de Socrate qu'on ne s'attendait guère à voir paraître en cette affaire, sauf peut-être sur Gambetta, qui était un civil, des appréciations plus élogieuses qu'on n'eût pensé les trouver sous la plume d'un militaire militarisant.

Mais prenez, par exemple, les « dernières réflexions » qui résument maigrement ce maigre volume, et voyez le peu que vous y trouverez.

Vous y lirez que Bazaine a été justement et légalement condamné ; que, d'ailleurs, les gouvernements sont responsables de l'insuffisance des généraux qu'ils ont choisis ; que le pouvoir doit donner aux commandants en chef des armées « non pas des avis, des conseils, mais des ordres fermes en ce qui concerne le but de leurs opérations, et l'époque où elles doivent commencer, tout en leur laissant toute initiative pour les moyens d'exécution » ;

¹ Paris, Hachette, 1904.

que Napoléon III et le général Trochu n'ont pas su se conformer à cette règle, chacun en ce qui le concerne: que les institutions du pays doivent s'appliquer à remédier aux inconvénients résultant de l'instabilité ministérielle; qu'il est nécessaire, en particulier, d'avoir un chef d'état-major indépendant des fluctuations de la politique et qui, après avoir préparé la guerre, resterait au ministère, comme un auxiliaire précieux et indispensable au gouvernement pour la haute direction et la coordination des opérations; que c'est bien ainsi que les choses sont réglées en fait chez nous, mais qu'il serait désirable qu'une loi sanctionnât cette situation; que nos revers de 1870 tiennent à ce que « nous avons négligé la préparation complète, minutieuse, incessante, qu'exigent les guerres actuelles »; que, en dépit de cette insuffisante préparation, ni l'armée ni la nation n'ont subi un « effondrement moral » comparable à celui de la Prusse au lendemain d'Iéna; que...

Mais j'aime mieux citer textuellement la conclusion. La voici :

Tout en se gardant d'oublier la leçon terrible de 1870, et les funestes conséquences de l'imprévoyance, les jeunes générations de la France peuvent envisager l'avenir avec confiance, et se préparer avec calme à remplir, à leur tour, leur devoir envers la patrie.

Tant que notre nation aura l'énergie de persévérer dans les grands efforts nécessaires pour tenir constamment en haleine les troupes, les états-majors, le haut commandement des armées, et aussi la haute direction de la guerre: tant qu'elle joindra la prévoyance, laborieuse, persistante, à ses vertus traditionnelles de cœur, d'entrain et d'élan irrésistible: tant qu'elle sera décidée à oublier ses divisions, et à se grouper autour du gouvernement, quel qu'il soit, qui tiendra le pouvoir en cas de guerre, la France sera devenue, et restera bien forte, bien apte à faire respecter ses droits et son honneur.

Dans la prochaine guerre, on ne verra plus, comme en 1870, où tout était prêt d'un côté, et rien de l'autre, les lacunes déconcertantes de préparation, l'inertie des chefs d'armée, l'affolement du gouvernement terrorisé par l'opposition...

Tout aura pu, aura dû être équilibré pour la préparation des troupes, comme pour celle du haut commandement et de la haute direction de la guerre, entre les nations en présence. L'issue des opérations dépendra, plus que jamais, des qualités morales, de l'endurance, de l'intrépidité des officiers et des soldats.

A cet égard-là, l'histoire de nos guerres passées, comme de celle de 1870, montre que la France a toujours su compter sur ses enfants. Leur énergie et leur dévouement ne lui ont jamais fait, et ne lui feront jamais défaut.

Eh bien, que dites-vous de ce petit morceau? Il me semble, à moi, que c'est terriblement vide. Rien de nouveau dans tout cela, et la façon dont c'est dit ne masque pas la pauvreté du fond. D'ailleurs, ses souvenirs de deux mois de batailles — du 14 août au 14 octobre — tiennent en 72 pages qui, imprimées avec les mêmes caractères que cette Chronique, et dans le

même format, se réduiraient à tout juste 41. Et voilà tout ce que trouve à dire, sur des événements aussi considérables, un homme que ses fonctions d'aide de camp du général de Berckheim avaient placé, selon ses propres expressions, « entre les troupes et les états-majors », que les dites fonctions « l'avaient obligé à parcourir le champ d'action de son corps d'armée, à aller des uns aux autres », soit avec son « vaillant et brillant général soit seul », ce qui lui a « permis de bien voir. »

Donc, il a bien vu. Mais comme il a peu vu ! Et combien peu intéressant, le peu qu'il a vu !...

* * *

J'ai annoncé en mai 1903 (page 438) la publication d'une partie des Conférences faites à l'Ecole supérieure de guerre par le lieutenant-colonel F. Foch, aujourd'hui colonel. Je viens d'en recevoir la seconde série, en un gros volume de 500 pages, sous le titre général : « *De la conduite de la guerre* », et avec ce sous-titre : « *La manœuvre pour la bataille*¹. »

Ce volume est écrit d'un style un peu moins apocalyptique que le précédent, et avec tout autant de chaleureuse conviction, par un soldat qui a, comme il sied, l'esprit combatif. Aussi l'ai-je lu avec un intérêt passionné. Certes, je préférerais que le style en fût plus pur, qu'on n'y vît point, par exemple, « entretenir en temps de paix le cerveau d'une armée, le tendre constamment vers la guerre, » — *entretenir* un cerveau ! *tendre* un cerveau ! Mais, cette critique faite, je ne dissimulerai pas le plaisir que j'ai éprouvé à entrer dans les coulisses de la guerre. On nous a trop montré ce que le spectateur voit de la salle, ce qui est représenté sur la scène. Nous sommes saturés de batailles, si on peut dire. C'en est l'envers, cette fois, que nous montre l'auteur. C'est le travail qui se fait loin du feu de la rampe, derrière la toile de fond. Le colonel Foch a cherché, — ce sont ses propres expressions, — à revivre la vie des quartiers généraux. Et il cite, à ce propos, une phrase de York de Wartenbourg :

Celui qui veut comprendre la guerre doit s'exercer à comprendre ceux qui la font. C'est dans les quartiers généraux que se trouve la clé de l'histoire militaire.

Les lecteurs de la « Chronique française » de la *Revue militaire suisse* ne seront peut-être pas surpris de la satisfaction que m'a causée cette façon de concevoir le rôle du professeur, si naturelle qu'elle soit dans une chaire de l'Ecole de guerre. J'ai exprimé bien des fois le regret de voir accorder tant d'attention, aux grandes manœuvres, à ce qui se passe sur le terrain, au détriment de ce qui se passe dans les états-majors. De cela, on s'occupe frénétiquement ; de ceci, on n'a cure. Or, cela ne rime à rien, tandis que ceci est plein d'enseignements. A pénétrer dans le cerveau d'un

¹ Avec 13 cartes et croquis. Paris, Berger-Levrault, 1904. Prix : 10 francs.

Napoléon, quand il médite un plan de campagne, et à regarder par-dessus l'épaule d'un Berthier, pendant qu'il rédige des ordres, on apprend plus qu'à contempler les évolutions d'un Ney ou les galopades d'un Murat.

Donc, le colonel Foch nous introduit dans l'intimité du maréchal de Moltke, et il démonte sous nos yeux, avec clarté, le mécanisme du commandement.

Il n'a pas de peine à nous prouver que l'organisation de ce mécanisme, en Allemagne, était fort défectueuse. Et il oppose la méthode du chef d'état-major du roi Guillaume à la méthode du grand Empereur. Celui-ci faisait des hypothèses dont la valeur dépendait de sa pénétration psychologique, de la connaissance qu'il avait de ses adversaires ; mais, avant de se lancer au combat, avant d'y lancer ses troupes, avant de prendre une décision, il cherchait avant tout à vérifier l'exactitude de ses hypothèses.

La situation du maréchal de Moltke, et son tempérament aussi, peut-être, ne lui permettaient pas d'agir ainsi : il est l'homme qui fait des hypothèses et qui, sur ces hypothèses, échafaude des plans d'opérations, sans savoir si la base sur laquelle il édifie est solide ou non. Il l'ignore, et, au surplus, il est condamné à l'ignorer, n'ayant pas le moyen de se renseigner. Il en résulte, dit notre auteur, « une direction systématique, lointaine, aveugle et dans l'irréel ».

J'en conviens, et je reconnais que la faute en a été à la situation du maréchal de Moltke et à son tempérament. Mais peut-être en est-elle encore plus aux circonstances. C'est ce que le colonel Foch ne paraît pas admettre. Prenant, en effet, ce qui a été fait le 17 août par le chef d'état-major du roi de Prusse, il y oppose ce qu'eût fait Napoléon.

On l'eût certainement vu, à la nouvelle de la bataille du 16, accourir sur le champ de bataille, s'y trouver en tout cas le 17, prendre en main la direction des affaires, parer aux dangers les plus pressants, voir par lui-même la situation, mander les deux commandants d'armée et leur donner ses instructions.

Le brouillard et le doute persistant *[sic]* sur les intentions de l'ennemi, dans la matinée du 17, il eût poussé aux nouvelles, dans les directions intéressantes... Il est probable que, avec son activité habituelle, son désir de se rendre compte par lui-même, il eût galopé à l'avant-garde du nord-ouest, vers Auboué, sauf à revenir ensuite à celle de la route de Metz. Dans une longue journée comme celle (s) du mois d'août, il eût ainsi éclairé la situation avant la nuit.

Eh ! oui, il eût peut-être fait ainsi. Mais peut-être aurait-il eu tort. Le rôle du général n'était plus à Austerlitz ce qu'il était à Fontenoy. Il se peut fort bien qu'il ne dût plus être à Sadowa ce qu'il était à Iéna. Quand la tâche prend un certain développement, on est contraint de recourir à la règle sage de la division du travail. Napoléon voulait tout savoir et tout voir. S'il vivait de nos jours, il se louerait des facilités que lui donneraient

à cet égard le télégraphe, le téléphone, les automobiles. Mais qui sait s'il ne renoncerait tout de même pas à exercer une direction prochaine, immédiate et personnelle sur les événements? Qui sait s'il ne croirait pas devoir adopter la « stratégie sur hypothèses » à laquelle de Moltke s'est résigné.

Est-ce de propos délibéré que celui-ci l'a fait? N'est-ce point plutôt par hasard, sous une secrète pression d'événements capricieux? S'est-il dit : « La guerre d'aujourd'hui est trop vaste, les théâtres d'opérations sont trop étendus, les masses à mouvoir sont trop considérables pour que je puisse employer les procédés que Napoléon mettait en œuvre? » S'est-il dit qu'il n'avait point le génie du maître? S'est-il dit tout simplement : « La position que j'occupe, le pouvoir presque exclusivement spirituel qui m'est dévolu, ne se prêtent pas à l'emploi de ces procédés; je suis un conseiller, et rien d'autre; je me trouve dans une absolue impossibilité d'agir, de parcourir les lignes d'avant-postes, de me promener sur le terrain : ma place est à l'arrière, au grand quartier général, et nulle part ailleurs? » Oui! S'est-il dit tout cela? Ou bien tout cela s'est-il combiné, à son insu, pour donner comme résultante, en fin de compte, ce qui s'est produit? Peu importe, ce me semble, et l'important, en l'espèce, c'est le résultat. Eh bien, ce résultat, le colonel Foch l'a formulé en des termes excellents, à la fin de son second volume. Je ne saurais mieux faire que de transcrire son ultime conclusion :

La voici :

Si Moltke n'a pas fait la victoire sur le champ de bataille, c'est l'armée, son œuvre entière ¹, qui l'a faite : les causes des succès allemands de 1870 représentent bien dans leur ensemble une réserve de forces parcimonieusement accumulées par un gouvernement sage et prévoyant qu'il a merveilleusement éclairé et guidé. Par là, les vrais vainqueurs redeviennent définitivement le Roi et son chef d'état-major, montrant une fois de plus que, en l'absence d'une colossale personnalité, à la conception géniale, les organisations et la préparation du temps de paix fixent bien l'issue dans les foudroyantes rencontres de nos immenses armées; montrant en particulier le rôle considérable d'un chef d'état-major pendant la paix : non seulement entretenir matériellement l'armée, en assurer la concentration à la mobilisation, mais aussi la préparer et l'instruire pour les besoins de la guerre moderne, développer en particulier dans un corps d'état-major formé par lui à sa doctrine l'unité de vues seule capable de garantir dans l'exécution la convergence de tous les efforts.

Quant au monarque, élevé à la rude école des guerres de l'indépendance, il ne voit la victoire que comme la récompense du dévouement de tous à la cause commune. Loin d'incarner l'Etat en sa personne, il s'en est fait le premier serviteur; souvent il a abandonné ses vues propres et abdiqué les prérogatives les plus précieuses de sa puissance royale aux mains de capables conseillers. Comme prix de son abnégation, il rapportera de la campagne de France la couronne d'empereur d'Allemagne, et conquerra peut-être dans l'histoire le titre de Grand.

¹ C'est-à-dire « qui est entièrement son œuvre. »

Voici un autre ouvrage appelé à faire sensation. C'est *L'officier éducateur*, par M. George Duruy.

On sait que M. George Duruy, fils de l'ancien ministre de l'Instruction publique sous Napoléon III, est un ancien élève de l'Ecole normale. Romancier de grand talent, il fut désigné pour occuper à l'Ecole polytechnique la chaire de littérature française. Il professait avec succès lorsque l'Affaire Dreyfus se produisit. Il prit ardemment parti dans la lutte. Le *Figaro* publia de lui des articles très courageux en faveur de la revision. A la suite de cette publication, ses élèves le huèrent, et son cours fut suspendu.

Les événements ont tourné. Ce qui était réprouvé est devenu licite : on fait bon visage aujourd'hui à ceux que l'on injurait naguère. Pas à tous, sans doute, mais à certains. M. Duruy a la chance d'être au nombre de ceux-ci. On lui a accordé toutes les réparations possibles et imaginables. En mai 1899, les polytechniciens le « conspuèrent », — c'est le terme technique — et M. de Freycinet, ministre de la guerre, le blâmait à la tribune. Hier, les polytechniciens l'acclamaient, et le général André, chef de l'armée, lui demandait de rédiger le programme de l'éducation morale à donner aux officiers, le chargeait de développer ce programme, lui ordonnait de publier ces développements.

Telle est l'origine du livre dont je me borne, faute de place à signaler la mise en vente, à la librairie Chapelot. C'est un ouvrage intéressant, écrit par un homme qui aime l'armée. Il est regrettable seulement qu'il n'ait pas vécu dans l'armée, car ses conseils auraient sans doute plus de poids s'il pouvait invoquer son expérience personnelle et s'il avait mis en pratique par lui-même, tout ce qu'il engage ses auditeurs à faire.

A défaut d'autorité, il a l'ampleur du verbe, l'éloquence, et, à ce titre, il mérite d'être lu.

* * *

Si la valeur d'un ouvrage se mesurait à son prix et à ses dimensions, je passerais sous silence *Le Guide illustré du soldat*, rédigé par le lieutenant Berthon, lequel est licencié ès sciences, s'il vous plaît. C'est un fascicule d'une centaine de petites pages (exactement 96), qui est édité par la maison Plon-Nourrit et C^{ie}, où il ne coûte que quatre sous : vingt centimes.

Mais, loin de tenir ce travail pour quantité négligeable, je considère qu'il est de mon devoir d'en louer l'idée, et non seulement l'idée, mais aussi l'exécution, encore que celle-ci, en certains points, laisse à désirer. Les couleurs des uniformes et celles des drapeaux étrangers ne sont pas toutes bien venues au tirage. Dans les figures des pages 4 et 7 (signes distinctifs des différents grades), on est dérouté par une succession illogique adoptée par le dessinateur.

En dépit de ces critiques, je considère la publication de cet opuscule

comme excellente. Il me semble difficile de faire tenir plus de matière sous un aussi faible volume. Et cette matière est bien choisie, si j'ose dire. Et de très jolis croquis illustrent le texte. Et le bon marché de ce guide est tout à fait remarquable. Je ne vois que la plaquette *Histoire et Géographie* qui puisse lui être comparée. J'ai parlé de ce « Petit livre du soldat » dans le temps, comme d'un véritable chef-d'œuvre¹. Si le mot est trop fort, mettons qu'il s'agit d'un tour de force accompli avec une singulière aisance.

On a eu raison de dire que le *Guide illustré du soldat* est un résumé à peu près complet et à peu près progressif de l'instruction théorique : ses claires explications et ses nombreuses images permettent au soldat de comprendre et d'apprendre tout ce qui est indispensable pour bien remplir son devoir en temps de guerre. (Et même plus qu'il n'est indispensable pour cet objet : voyez plutôt la figure de la page 20 et le texte de la page 21.)

En résumé, « c'est, à la fois, un petit livre de lecture complétant les théories faites dans la compagnie (il ne s'adresse qu'à l'infanterie), et un questionnaire simplifié dont les courtes réponses peuvent être facilement retenues par tous, si on le désire ». Espérons qu'on ne le désirera pas.

* * *

Limoges est devenu, depuis 1870, une centre de publications militaires. Voici que Lyon semble vouloir en devenir un, à son tour : la *Gazette militaire*, dont j'ai annoncé l'apparition en décembre dernier, y a ses bureaux (8, rue de la Méditerranée). C'est un « Bulletin hebdomaire », dont l'abonnement, pour la France, coûte 7 fr. 50 par an.

Cette Revue affiche la louable prétention d'être un journal absolument complet. Les quarante-huit colonnes qu'il a chaque semaine « lui permettront, à cet égard, de satisfaire toutes les exigences ». L'avis aux lecteurs duquel est extraite cette affirmation se termine ainsi :

La *Gazette militaire* formera, en fin d'année, un volume grand in-4^o de 832 pages, plus une couverture et une table des matières.

Ce volume sera — nous attirons l'attention sur ce point — comme le compendium de tous les faits militaires ou politiques de l'année, en même temps qu'une sorte d'annuaire avec lequel on pourra suivre les officiers dans leurs diverses positions — ce qui, à l'heure actuelle, est impossible.

Bref, la publication que nous offrons à MM. les officiers — une véritable innovation — réunit, nous semble-t-il, toutes les conditions pour mériter leurs suffrages, et nous ne doutons pas qu'ils ne lui réservent l'accueil le plus favorable.

¹ En janvier 1902, p. 85.

CHRONIQUE ITALIENNE*(De notre correspondant particulier.)*

Un douloureux incident. — Le nouveau règlement d'exercice pour l'infanterie. — L'armée et l'aérostation météorologique. — L'Italie et la Macédoine. — Les examens d'admission à l'Ecole de guerre.

Récemment, les journaux italiens se sont occupés d'une douloureuse affaire dont le colonel Tezzi, commandant du 5^e régiment alpin, à Milan, a été le fâcheux héros. Accusé d'actes immoraux sur la personne de quelques soldats, il a été, dès les premiers bruits mis en circulation, déféré à une enquête dont fut chargé le général commandant la division de Milan. Le scandale fut énorme. Le colonel Tezzi, marié, père de famille, jouissait d'une réputation d'homme intelligent et d'officier distingué. Sa carrière avait été rapide; elle promettait de le devenir plus encore. On imagine l'effet produit sur le public. L'enquête démontra en effet que les accusations étaient en grande partie fondées. Renvoyé devant le Conseil de discipline, le prévenu fut reconnu coupable de faute grave contre l'honneur et la morale et cassé de son grade par le Ministre de la guerre. En même temps, plusieurs officiers dont la conduite avait laissé à désirer dans cette affaire, furent transférés dans d'autres corps. Tout s'est passé avec une telle justice et une si légitime sévérité que l'opinion publique, informée du résultat au moment même où la vérité commençait à transpire, ne put que marquer son approbation. Il en fut de même à la Chambre des députés où l'affaire provoqua une interpellation. Quand de telles circonstances se produisent dans une armée, mieux vaut traiter énergiquement et au grand jour. C'est le meilleur moyen de démontrer qu'une infirmité locale n'altère pas la santé de l'institution.

* * *

La commission du Ministère de la guerre, chargée de l'étude d'un nouveau règlement d'exercice pour l'infanterie, vient de terminer ses travaux. Les résultats n'en sont pas encore connus; je suis en mesure de vous affirmer néanmoins que l'esprit dont est animé le nouveau règlement est un esprit de grande simplification et d'application pratique. A peu de chose près, le maniement du fusil sera restreint aux seuls mouvements nécessaires. Le *présentez-arme* est remplacé par un mouvement élémentaire qui consiste à incliner le fusil en avant, la crosse restant en place dans le rang. En marche, le règlement limite à deux modes le port d'arme: la mode ordinaire est l'arme à la bretelle; la mode de parade est l'arme tenue verticalement contre le flanc droit.

Les mouvements dans le rang sont de même simplifiés; disparaît entre autre le doublement des files pour prendre la formation par le flanc,

En un mot, simplifier le mécanisme des exercices de l'infanterie, tel est le but poursuivi. Il s'agit de gagner du temps sur l'instruction individuelle du soldat, sur celle de l'escouade et sur l'école de compagnie pour en consacrer davantage à l'instruction du tir et au service en campagne. Il est d'autant plus indiqué de viser aux mesures de ce genre qu'il faut prévoir le moment où pour une raison ou une autre, par motif d'économie surtout, on réduira la durée du service à quelques mois, à quelques semaines peut-être. Les réservistes aussi y trouveront leur compte.

D'autre part, la disparition des complications du service exercera une salubre influence morale et disciplinaire. Le soldat voyant raccourcir la période consacrée à la partie la plus ingrate de son instruction, mettra d'autant plus de zèle et trouvera d'autant plus de facilité à apprendre le peu qui sera encore exigé de lui.

Dès que le nouveau règlement aura paru, je vous en informerai en vous fournissant des renseignements plus précis.

* * *

A diverses reprises déjà, je vous ai parlé des études, expériences et progrès de la brigade du génie militaire, dite brigade des spécialistes, en raison de la nature des services qui lui incombent : photographie, aéronautique, éclairage et projections électriques, etc.

Récemment, cette unité a donné une preuve nouvelle de son activité et de son intérêt pour le développement des sciences dont elle-même peut tirer profit, en prêtant son matériel et son personnel pour une première série d'ascensions aéronautiques météorologiques. Après de minutieuses études préliminaires, deux ballons furent lancés à Rome, à quelques minutes d'intervalle, l'un et l'autre montés par un officier du génie comme pilote et deux météorologues chargés des observations. Convenablement lestés et favorisés par un fort vent, les deux aérostats ont été entraînés vers le Nord, puis se sont séparés jusqu'à se perdre de vue. L'un est allé atterrir à Ravenna, le second au nord d'Ancône. Le parcours de ce dernier a été extrêmement rapide; il a franchi la distance Rome-Rimini, soit 350 km. à peu près, en trois heures.

Des observations ont été poursuivies, suivant un programme arrêté à l'avance, simultanément sur les deux ballons et à terre, avec de nombreux instruments d'observation et auto-enregistreurs. De telles expériences sont des plus intéressantes, parce qu'elles permettent de déterminer les conditions atmosphériques à de grandes altitudes sans risquer l'influence de la proximité de la terre, circonstance à laquelle ne répondent pas les expériences faites sur les montagnes ou sur des tours même très élevées.

Ces ascensions, malgré leur durée, ont parfaitement réussi grâce à l'habileté des officiers du génie et à l'excellence du matériel. Elles ont été organisées d'accord avec l'office central de météorologie.

La première idée des expériences de cette nature, sondages multiples et simultanés de l'atmosphère, a été réalisée en Allemagne, il y a quelques années, également avec le concours du personnel aérostatique militaire. Si elles sont continuées sur une vaste échelle, aux mêmes époques, embrassant une région étendue de l'Europe, elles peuvent contribuer grandement aux progrès de la météorologie, une science dont on conteste trop facilement l'utilité pratique. Peut-être en viendra-t-on à un accord international. En attendant elles contribuent à faire la main aux officiers du génie qu'elles mobilisent.

* * *

Un général italien ayant été appelé, comme on sait, à présider à la réorganisation de la gendarmerie en Macédoine, le gouvernement a désigné le lieutenant-général Emilio Degiorgis, commandant de la division militaire de Sardaigne. Le général Degiorgis est âgé de 60 ans. Ses qualités de caractère le désignaient au choix du gouvernement. En maintes circonstances il a donné des preuves de son énergie et de son savoir faire; tous ceux qui ont la bonne fortune de servir sous ses ordres peuvent en témoigner.

Arrivé, voilà un certain temps déjà à Constantinople, il a dû s'initier aux exigences de sa mission dans une série de conférences diplomatiques, à la suite desquelles il a tracé les grandes lignes de son plan de réorganisation. Il s'agit surtout de faire œuvre d'apaisement dans une contrée déchirée par les rivalités de races, de nationalités et de religions, et qui n'a pas encore secoué toute barbarie.

Le nouveau corps de gendarmerie comptera un grand nombre d'officiers et sous-officiers des nations les plus intéressées au maintien de l'ordre en Macédoine. Une nouvelle occasion sera ainsi créée de nouer entre militaires des rapports internationaux. L'Italie enverra probablement une cinquantaine d'officiers, des lieutenants et des capitaines, peut-être quelques majors. Le ministère de la guerre a déjà enregistré de nombreuses demandes d'inscription. Seront naturellement préférés les officiers de gendarmerie (*carabinieri*) et ceux possédant quelqueune des langues en usage en Macédoine.

L'Italie s'est distinguée en Crète dans des circonstances analogues: là aussi, la gendarmerie a été réformée et commandée par des Italiens.

Ce n'est pas que le gouvernement admette toujours et partout leur emploi. C'est ainsi qu'il n'a pas autorisé pour l'Etat libre du Congo des engagements de trois années, à l'expiration desquels les officiers auraient retrouvé leur place dans le rang en Italie. Notre pays n'avait aucun avantage à donner suite à une semblable mission. Au contraire, l'emploi d'officier italien en Macédoine peut servir la cause de la politique internationale et n'être pas inutile à l'armée. Dans tous les cas, dépendre d'un commandant

en chef italien ne peut que faire plaisir à ceux de nos officiers qui serviront dans les Balkans.

* * *

Les examens d'admission à l'Ecole de guerre ont eu lieu fin février. Une première série d'épreuves sont destinées à déterminer la culture générale des candidats, leurs connaissances en histoire et le degré de leur instruction militaire. Les examens oraux portent sur le français, les mathématiques et la géographie.

Il peut être intéressant pour quelques-uns de vos lecteurs de connaître la nature des sujets imposés aux candidats. Je transcris les principaux :

Victor Alfieri, ses œuvres, leur importance et leur influence ;

Les événements de 1815 ; leur influence sur les conditions politiques et sociales de l'Europe contemporaine ;

Les révolutions de 1821 et de 1831 ;

Une région de l'Italie avant et après la révolution française : comparaisons et commentaires ;

La Méditerranée à travers les siècles ;

La tradition et sa force, spécialement en ce qui concerne l'armée ;

L'offensive de l'infanterie selon la tactique moderne ;

La bicyclette dans les principales armées ; son emploi, son avenir ;

Le service d'avant-postes de l'infanterie en relation avec les armes modernes.

Pour chaque examen, le candidat a le choix entre trois sujets.

Erratum. — Une coquille s'est glissée dans le sommaire de la *Chronique espagnole* de notre livraison de février. A la dernière ligne de ce sommaire, au lieu de « L'armée et la marine antipatriotes », il faut lire « L'armée et le moine antipatriote ».

Cette erreur ressort clairement de la lecture de la *Chronique*. Elle méritait néanmoins d'être corrigée.

BIBLIOGRAPHIE

Die Fürsorge für die Kriegsverwundeten einst und jetzt, par A. von SCHULTHESS-SCHINDLER, Dr Med. Fäsi & Beer, Zürich. Prix 2 fr. 50.

Cette brochure de 80 pages grand in-8° forme le 104^e fascicule annuel des publications de la « Hülfgesellschaft » de Zürich.

Aujourd'hui que le service militaire est obligatoire dans presque tous